

# L'ÉGLISE D'ANNÉOT

## ET SON RELIQUAIRE

---

L'église d'Annéot est citée pour la première fois dans une bulle que le pape Alexandre III octroya en 1164 à Guillaume I<sup>er</sup>, abbé de Saint-Martin d'Autun. Dans ce document, daté de Sens où résidait alors le Souverain Pontife, six églises de l'Avallonnais sont énumérées comme étant de la dépendance de cette abbaye, entre autres celle d'Annéot : *ecclesiam de Anna* (1).

Charles-le-Chauve, en 883, avait restitué à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun diverses terres qui avaient été données à celle-ci par la reine Brunehaut, sa fondatrice, entre autres le territoire formant actuellement les finages de Girolles, Tharot et Annéot.

Le roi Raoul, en 924, avait confirmé cette donation ou restitution.

Mais l'abbaye de Saint-Martin d'Autun avait de trop vastes possessions pour en jouir par elle-même et les administrer directement, et, en ce qui concerne Annéot, elle le céda de bonne heure à un Prieuré de sa filiation, celui de Saint-Martin du Bourg d'Avallon, fondé dès le ix<sup>e</sup> siècle. On bâtit une église. Nous

(1) Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, tome II, p. 40.

examinerons plus loin si elle dut son origine aux moines de Saint-Martin d'Autun ou d'Avallon, ou à des laïques.

Ce petit édifice, bâti sur la déclivité de la colline que longe le rû de Bouchin, exposé à l'irruption des eaux qui, à certaines époques, découlent torrentiellement des argiles supraliasiques, paraît d'autant plus enfoncé en terre que la construction de la route de Tharot, qui borde la façade, a encore exhaussé le sol. On n'y accède aujourd'hui qu'en descendant plusieurs marches. La façade à pignon aigu offre une porte cintrée encadrée de deux colonnes à crosses. Sur le tympan est sculpté en ronde bosse le couronnement de la Sainte-Vierge. N. S. pose une couronne sur la tête de sa mère qui, assise sur le même siège que lui, s'incline et joint les mains. De chaque côté, sont deux personnages à genoux dont l'un tient une sorte de linge ou voile et l'autre a un livre sous le bras. Ils ont des vêtements longs, mais ce ne sont pas des moines car la chevelure est flottante et bouclée. Toutes ces figures ont été mutilées. Ce bas-relief est d'un dessin sobre et élégant, la pose des personnages est d'un parfait naturel. Bien qu'on attribue généralement cette porte au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle (1), la sculpture du tympan doit être l'œuvre d'un ciseau exercé du <sup>xiii</sup><sup>e</sup>. Aux époques romane et gothique, les portails furent fréquemment peints et l'ocre rouge surtout jouait un grand rôle dans la décoration (2). On en remarque des traces sur la porte d'Annéot et aussi des restes de couleur verte.

(1) Quantin, Victor Petit, etc.

(2) Cfr. Enlart, *Architecture religieuse*, t. I, p. 347.

Bâtie sur un plan rectangulaire, l'église mesure 19<sup>m</sup>75 de long sur 9<sup>m</sup>80 de largeur ; la hauteur de la voûte à la nef est de 6<sup>m</sup>80. Mais le chœur, voûté en berceau ogival, est plus étroit d'un tiers : 4<sup>m</sup>60 de largeur devant l'autel et 6<sup>m</sup>30 de hauteur. Il est soutenu par un arc-doubleau carré. Dans la nef, au nord, deux fenêtres romanes très étroites et s'élevant considérablement à l'intérieur ; deux autres au midi, dont l'une a été agrandie et transformée à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et dont l'autre a été équarrie, mesurent parcimonieusement la lumière.

Le chœur, primitivement, était éclairé derrière l'autel par trois baies cintrées, dont celle du milieu était plus élevée que les autres, qui ont été murées dans la suite et remplacées par la fenêtre ogivale à un seul meneau qu'on y voit encore. Du côté de l'épître, deux fenêtres romanes ; du côté de l'évangile, une seule. Ce chœur sans charpente est recouvert de laves et soutenu à l'extérieur par de petits contreforts qui n'ont pas été remaniés, avec, sous le toit, des modillons de l'époque.

Le clocher, entre le chœur et la nef, consiste simplement dans une arcade géminée à pignon aigu. Ces clochers rustiques n'étaient pas rares à l'époque romane ; il en existe encore quelques-uns et l'on peut voir, gravée dans les *Annales archéologiques*, de Didron, et dans le *Manuel d'archéologie religieuse*, d'Enlart (t. I, p. 219), celui de Planès, dans les Pyrénées-Orientales, qui est absolument semblable à celui d'Annéot.

A l'intérieur, l'église a subi à la fin du xv<sup>e</sup> siècle des modifications importantes. On y a construit des voûtes à nervures soutenues par des piliers ronds

sans chapiteaux et à base polygonale qui séparent des bas-côtés la nef principale à trois travées.

Consacrée une première fois au XIII<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les croix de consécration à croisillons fleurdelysés qu'on a retrouvées sous le badigeon, l'église, appelée primitivement Notre-Dame d'Annéot (1), reçut une seconde consécration lors de l'édification des voûtes et a pour patron saint Gengoult, martyr, dont la fête se célèbre le 11 mai.

Dans le chœur, du côté de l'évangile, on voyait jadis des pierres tombales qu'on a enlevées en 1894 pour les déposer debout contre le mur au bas de l'église. De ces tombes, l'une — qui mesure 2<sup>m</sup>42 sur 0<sup>m</sup>90 — porte l'effigie d'un jeune homme, tête nue et mains jointes, en tunique, sans armes ni éperons, avec l'inscription suivante : *Ci. gist. Estiene. filz. monseignor. Gauchier. de. Senlegni. don. deux. ait. lame. Amen..... lan. de. grace. mil CC.....* Le reste est effacé. Il s'agit d'un damoiseau appartenant à la vieille famille féodale des Seignelay (jadis Seillenai) dont des membres tinrent en fief, des ducs de Bourgogne, différentes terres dans les environs d'Avallon (2).

L'autre tombe représente un chevalier. L'inscription qui la borde est en français, mais tellement

(1) Terrier d'Annéot de 1478.

(2) En 1312, Jean de Seignelay, chevalier, déclare tenir en fief du duc de Bourgogne les coutumes d'Annay-la-Côte, les vignes d'Annay, une vigne à Valloux, etc. En 1322, le même, du chef de sa femme, Marguerite de Saint-Florentin, possède des biens à Sauvigny-le-Bois, une rente à Chassigny, le bois de Plausse, etc. Lettre de M. Ernest Petit, du 23 mai 1902. — Un Gaucher de Seignelay, marié à Isabeau de Joinville, vivait en 1343.

détériorée qu'on n'a pu encore la déchiffrer. Elle mesure 2<sup>m</sup>20 sur 0<sup>m</sup>94. Le chevalier a, devant lui, un écu fort large qui porte *une barre bordée, ou coticée, chargée de trois coquilles*. Or, ces armoiries, sauf les coquilles qui sont une brisure, sont les mêmes que celles d'Oudard d'Etaules, chevalier, maître d'hôtel du roi Philippe de Valois, seigneur d'Etaules, de Pré et de Marcilly, telles qu'on les peut voir sur sa tombe provenant de l'abbaye de Marcilly et conservée au musée d'Avallon (1). Le chevalier inhumé dans l'église d'Annéot appartiendrait donc à une branche cadette de la famille d'Oudard d'Etaules et serait à peu près son contemporain. On peut classer à la fin du XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle ces deux tombes dont les traits linéaires et les lettres étaient rehaussés d'une sorte de mastic rouge dont on voit encore de légères traces.

La présence de ces pierres tombales à une place d'honneur dans le chœur soulève une difficulté d'interprétation. Cette place au chœur revenait de droit aux patrons des églises et à leurs descendants. Avant le Concile de Trente, le droit de patronage pouvait s'acquérir soit en dotant une église, soit en la bâtissant, soit enfin en donnant le fonds sur lequel on la bâtissait. Le patron avait le droit de présenter le candidat ecclésiastique qui aspirait à la desservir. Or, c'était le Prieuré de Saint-Martin d'Avallon, et quand le Prieuré eût disparu, c'était

(1) Oudard d'Etaules a dû naître entre les années 1290 et 1295, car il est qualifié du titre d'écuyer en 1314. E. Petit, Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 52<sup>e</sup> vol., 1898, p. 278.

l'abbé de Saint-Martin d'Autun qui avait la collation de la cure d'Annéot. En doit-on conclure que ce sont les moines de Saint-Martin d'Autun ou d'Avallon qui ont fondé, bâti l'église ? Leur droit de collation est une présomption, leur titre de seigneurs hauts justiciers d'Annéot en est une seconde. Mais il faut remarquer : 1° que le droit de patronage pouvait être, en certains cas, partagé ; 2° que jamais l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, ni son Prieuré de Saint-Martin d'Avallon n'ont possédé la totalité du finage d'Annéot, sauf peut-être au temps du roi Raoul, bien antérieurement à la fondation de l'église ; 3° qu'on rencontre, dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, des seigneurs laïques d'Annéot et qu'il est plus que probable d'ailleurs que l'Abbaye, antérieurement à cette date, ait déjà concédé ses terres d'Annéot à titre de fiefs personnels ou héréditaires, comme elle le fit pour d'autres possessions, tout en se réservant la haute justice (1).

Parmi les seigneurs en partie d'Annéot, citons en passant : Mathieu d'Annéot, chevalier, cité dans une charte de 1233 ; Villermin, son fils. Un peu plus tard, Gauthier d'Annéot, chevalier, et Gauthier II, écuyer, son fils. En 1390, Guillaume de Latilly, chevalier, seigneur en partie avec noble Renaud Daulon, écuyer. Plus tard, Jacques de Tranes, qui vendit en 1463 ce qu'il possédait sur Annéot à Guillaume Rollin, chevalier, seigneur d'Oricourt et de Rissey, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne.

Il n'est donc pas impossible, *à priori*, que des seigneurs d'Annéot, ou ceux d'Étaules, ou les

(1) Cf. Baudiau, *Le Morvan*, II, 305.

Seignelay aient été fondateurs et patrons de l'église. Cette hypothèse, basée d'abord sur la présence des tombes au chœur, se corrobore d'autres indices. Des restes de litre, consistant en une bande de fin mortier sur laquelle on aperçoit encore des traces de couleur, se voient au côté nord de l'église, à l'extérieur : les prieurs et abbés de Saint-Martin n'auraient pas usé de litre. J'ajouterais volontiers que si les deux personnages représentés à genoux sur le tympan de la porte, de chaque côté du groupe principal, figurent, comme c'était le commun usage, des fondateurs, ces fondateurs à longue chevelure ne sauraient être des moines de Saint-Martin. A défaut de titres écrits, on ne saurait donc attribuer sans hésitation à ceux-ci la fondation de l'église d'Annéot.

En 1757, on éleva derrière le maître-autel un rétable de bois sur lequel étaient peints saint Eloi et saint Vincent, patrons des laboureurs et des vigneron. Au milieu, une peinture sur toile, un peu plus ancienne, représentait saint Gengoult à genoux devant sa fontaine. L'établissement de ce rétable, comme précédemment l'ouverture de la fenêtre ogivale en remplacement des baies romanes, occasionnèrent des dégradations diverses au fond du sanctuaire. Un cordon de pierre, qui dominait de 0<sup>m</sup>83 l'autel, fut détruit. L'autel fut modifié et entouré d'une sorte de caisse en bois peint. Tout récemment, on fit disparaître ce rétable, le tabernacle et les planches peintes formant parois. L'autel primitif, contemporain du chœur, apparut alors. C'est une table de pierre d'une longueur de 2<sup>m</sup>12 sur 0<sup>m</sup>92 de largeur et 0<sup>m</sup>15 d'épaisseur. La taille

et les moulures sont bien de l'époque de transition. Cet autel touchait au mur et n'avait pas de moulure de ce côté. Il était porté par un massif de maçonnerie grossière qui fut enlevé. On ne trouva à l'intérieur de ce massif aucune relique (1) mais seulement des pierres brutes et du mortier ; toutefois, une colonnette incomplète, à fut octogonal avec une partie de chapiteau feuillé, s'y rencontra. La table d'autel, à l'origine, était vraisemblablement soutenue par deux ou quatre colonnes semblables, car le massif de maçonnerie — au cas où l'on penserait que l'autel était, à l'origine, posé sur un tombeau — ne peut être considéré comme contemporain de la table. Celle-ci avait été postérieurement entaillée pour y enchâsser une pierre sacrée.

Près de l'autel, du côté de l'épître, s'ouvrait une sorte d'*armarium*. Était-il contemporain de l'autel ? C'est possible, mais en ce cas il aurait été remanié plus tard, les pierres formant le cadre de sa porte étant taillées à la boucharde. Ce placard ou *arma-*

(1) Durand de Mende, le grand liturgiste du XIII<sup>e</sup> siècle, dit dans son *Rational*, au chapitre de la consécration des autels, que l'évêque consécrateur, après avoir fait quatre croix avec de l'eau bénite aux quatre coins de l'autel et quatre croix avec le saint chrême aux quatre angles du tombeau, enferme les reliques avec trois grains d'encens dans un coffre ou une petite châsse (*capsella*) qu'on dépose dans le sépulcre, c'est-à-dire sous la table d'autel. Dans quelques anciens autels on a, en effet, constaté la présence de reliques enfermées dans un récipient sous la table, en particulier dans l'église de Valcabrière (Haute-Garonne). Voir *Bulletin monumental*, t. 52, année 1886. M. Enlart, dans le tome I<sup>er</sup> de son *Archéologie religieuse*, cite deux ou trois exemples analogues. Au cas où le tombeau soutenant la table d'autel d'Annéot eût été contemporain de celle-ci, il n'aurait pas été étonnant d'y rencontrer aussi des reliques.

*rium*, creusé dans l'épaisseur du mur, est, à l'entrée, large de 0<sup>m</sup>40 sur 0<sup>m</sup>35 de haut. Il s'évase à l'intérieur et mesure 1<sup>m</sup>08 de largeur sur 0<sup>m</sup>35 de haut et 0<sup>m</sup>45 de profondeur. On fit des placards de ce genre depuis le xii<sup>e</sup> jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle.

Cette humble église d'Annéot, dont l'appareil a été emprunté aux pierres du pays, sauf pour les pilastres et l'arc-doubleau du chœur, possédait depuis sa fondation un petit trésor bien précieux aux yeux des chrétiens d'alors : des reliques, aujourd'hui disparues. Elles étaient contenues dans un petit reliquaire de pierre, long de 0<sup>m</sup>23 sur 0<sup>m</sup>16 de hauteur, qu'on a retrouvé naguère dans un coin où il gisait oublié. Il a la forme d'une église rectangulaire avec ses gables et sa toiture en double versant couverte d'imbrications. Les faces latérales sont ornées d'arcatures cintrées. La partie antérieure porte une croix, la face opposée est layée sans aucun ornement. Cette châsse minuscule, creusée parallèlement à ses quatre faces, est, à l'intérieur, dans sa partie supérieure, légèrement voûtée en cupule, comme si on avait ménagé cette forme pour loger un objet arrondi au sommet. Une petite échancrure qui court à l'intérieur de la base annonce que ce reliquaire devait reposer sur une tablette faisant fond. La toiture imbriquée, forme commune au xii<sup>e</sup> siècle et déjà rare au siècle suivant, les arcatures cintrées, la taille, tout indique le xii<sup>e</sup> siècle ; il n'y a que la croix à hampe dont la forme semblerait dénoter plutôt le xiii<sup>e</sup>, style roman avec pointe de gothique naissant : c'est un signe de plus de la contemporanéité de la petite châsse et de la petite église.

Attendu les remaniements successifs du chevet de l'église, il serait difficile d'indiquer la place première du reliquaire. Mais nous savons qu'au <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle l'usage était devenu commun de placer les châsses de reliques derrière l'autel, la face postérieure adossée ou scellée au mur. M. Rohaut de Fleury, dans son grand ouvrage sur *La Messe*, t. I<sup>er</sup>, p. 203, cite le reliquaire posé sur colonnettes derrière l'autel de Saint-Savin de Gartempe (Vienne), qui appartient au <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècle (1). Cette disposition est déjà mentionnée dans un texte du <sup>ix</sup><sup>e</sup>, tiré de la vie de Raban Maur et relatif à un reliquaire de pierre placé derrière l'autel de l'église du monastère de Fulda (2). Le reliquaire d'Annéot dut de même être placé en évidence derrière l'autel, et sa face postérieure simplement layée indique qu'elle n'était pas destinée à frapper le regard et qu'elle fut, selon toute vraisemblance, adossée au mur.

Sous la direction de M. le chanoine Giraud, dont tout le clergé du diocèse de Sens connaît la compétence technique, le goût et le dévouement, on a restauré récemment le chœur de l'église d'Annéot et tenté de lui rendre, dans la mesure du possible, son aspect primordial. On a élevé un autel nouveau, en conservant la table de l'autel primitif, vénérable par son antiquité, et cette table est soutenue par

(1) Ce reliquaire, qui mesure 0<sup>m</sup>92 sur 0<sup>m</sup>33, est reproduit planche 68 du même ouvrage.

(2) M. Rohaut de Fleury (*op. laud.*) cite ce texte : *Anno D 856... in ecclesiam... ossa beate Cecilie... intulit (Rabanus) at que in sarcophago saxeo post altare posuit. Vita B. Rabani Ep. Mogunt.*

quatre colonnettes absolument semblables à celle qu'on a retrouvée dans les décombres. Le reliquaire de pierre reposera de nouveau bien en vue derrière l'autel nouveau, sur un piédestal approprié. Il a été classé parmi les monuments historiques par Arrêté en date du 30 décembre 1904.

Chanoine C. PATRIAT.